



RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2022

Comité
PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

8

Les projets de développement

Présentation des 4 Appels d'Offres Spécifiques en Pays de la Loire
AOS Changement climatique adapté en 2022
AOS Bien-être et efficacité au travail
AOS Dialogue sociétal

13

Les conseils et échanges avec nos partenaires

Retour sur la journée « Agriculture Numérique » à Angers
Evaluation des accompagnements Formations Mixtes Digitales proposées par VIVEA
Bilan certiphyto et Bien-être animal en Délégation Ouest

17

Les chiffres clés 2022 et nos partenariats

Les chiffres clés : contributeurs-trices, activité formation, financements
Partenariat financier : FEADER
Partenariat avec La Coopération Agricole Ouest



ÉDITO

En 2022, la formation a attiré 26,2 % de nos contributeurs ligériens. Notre taux de renouvellement qui représente les nouveaux bénéficiaires en 2022 qui ne s'étaient pas formés en 2020 et 2021, atteint 31%.

Malgré ces indicateurs favorables, il reste de la marge pour que chacun utilise ses droits à la formation et monte en compétences dans les démarches de mutations ou de transitions nécessaires pour faire face à l'enjeu de la souveraineté alimentaire et du renouvellement des générations dans un contexte technologique qui évolue rapidement.

Notre activité formation 2022 montre une baisse du volume global des heures stagiaires et des montants financiers engagés, malgré l'augmentation des prix d'achat.

Le comité Pays de la Loire a lancé un plan d'actions pour remobiliser ses contributeurs.

Nous avons consulté nos partenaires, élus et responsables formation au niveau départemental, pour analyser et mieux comprendre la situation.

Quelques éléments de contexte l'explique : la grippe aviaire qui a isolé les exploitations soumises à ce risque sanitaire, les aléas climatiques qui peuvent bouleverser des organisations et freiner le départ en formation, mais aussi une période creuse de renouvellement des certiphytos.

Des actions de communication directes ciblées seront lancées en 2023 et nous sommes en réflexion pour toucher les publics qui ne se sont pas ou peu formés depuis 2 ans.

La formation reste un outil incontournable pour adapter son système aux transitions agroécologiques, climatiques, énergétiques et sociétales.

Nous comptons sur toutes les organisations agricoles pour relayer ce message et nous aider à prescrire les formations. Nos conseillères sur le terrain sont à votre disposition pour vous outiller sur l'analyse des besoins, la construction et le financement de dispositifs spécifiques de formation et leur promotion.

Philippe BAFFREAU

Président du comité VIVEA des Pays de la Loire

ORGANISATION POLITIQUE

Une équipe d'élu·e·s mandaté·e·s
au comité régional Pays de la Loire

Des organisations syndicales agricoles représentatives

FRSEA

Isabelle BARAT - Guy GARNIER
Patricia MAUSSION - Denis PINEAU

1 siège restant à désigner

Suppléante : Christine VERLEUR

JA

Alexia CANTIN

CONFEDERATION PAYSANNE

André-Marie ROCHARD

1 siège restant à désigner

COORDINATION RURALE

Loïc CRESPIN - Catherine JOLIVET-MORIN

Des organisations syndicales agricoles représentatives

APCA

Pierre DEBOSQUE - Olivier LEBERT
Anita PROUTEAU

Suppléant : François BEAUPERE

CNMCCA

Nathalie BESSONNEAU - Damien MARTINEAU
Françoise POTIER

Des représentants départementaux

Vendée - Philippe BAFFREAU - suppléante : Carine BOUANCHEAU

Mayenne - Benoit FAUCON - suppléante : Pascale LIVENAIS

Maine et Loire - Yannick FORESTIER - suppléant : Denis LAIZE

Sarthe - 1 siège restant à désigner - suppléant : Benoit VERITE

Loire Atlantique - 1 siège restant à désigner

un représentant des EDT et de l'UNEP en cours de désignation

ORGANISATION TECHNIQUE

Juin 2022, Arrivée de **Bernadette VERDIER** Déléguée de la région Ouest



Les six premiers mois de l'année 2022 m'ont permis de découvrir les 3 comités de la délégation ouest.

Des comités conviviaux, constructifs, présidés par Philippe BAFFREAU pour la région Pays de La Loire, par Brigitte BERGÈRE qui a transmis, fin 2022 avec passion et bienveillance le relais à Anne-Gaëlle LESPAGNOL pour la région Centre Val de Loire, et par Franck PELLERIN pour la région Bretagne.

Nos élus régionaux assurent un lien fort et régulier avec leur OPA. Ils ont élaboré et mis en œuvre fin 2022 un plan d'actions spécifiques à leur région pour promouvoir la formation. Ils souhaitent remettre la formation continue au cœur de la stratégie de leur organisation et proposer cette modalité comme une prestation qualitative complémentaire à d'autres services.

Ces femmes et ces hommes élus portent le discours que la formation contribue aux enjeux de nos agricultures :



Des organismes de formation régionaux ou nationaux qui déploient une offre de formation répondant aux attentes stratégiques et techniques des agricultrices et des agriculteurs sur nos trois régions.

L'année 2022 a été une année durant laquelle les modalités pédagogiques FMD (formation mixte digitale) ont poursuivi leur développement +11% d'heures stagiaires en 2022. La modalité Accompagnement Individualisée a été présentée fin d'année.

2022 est une année dont la situation climatique et le contexte géopolitique sont venus bousculer les attentes et les besoins de nos contributeurs. Des nouveaux projets sont apparus. L'attractivité de la formation est primordiale pour inciter les agricultrices et agriculteurs, à accorder du temps, à la mise à jour ou/et à la montée de leurs compétences.

Les équipes VIVEA ont accompagné de nombreux organismes de formation pour travailler cette offre marketing. Elles ont aussi mises en œuvre des campagnes de communication directe auprès des contributeurs

Des prescripteurs ou des institutionnels dynamiques qui orientent les chefs-ffes d'entreprises agricoles vers des organismes de formations pour répondre à des cahiers des charges permettant de valoriser leurs pratiques ou leurs productions.

Bernadette VERDIER,
Déléguée VIVEA Délégation Ouest

L'équipe technique des Pays de la Loire en délégation Ouest

Bernadette VERDIER, Déléguée VIVEA Ouest

Véronique MONTABRIE, Conseillère Loire-Atlantique, Vendée

Chrystelle LEFEUVRE, Conseillère Maine et Loire, Mayenne.

Morgane HUSSON, Conseillère Sarthe.

Véronique DURAND, Assistante.

contactouest@vivea.fr

06 75 66 49 45

06 75 66 49 39

06 77 80 31 36

02 41 21 11 34



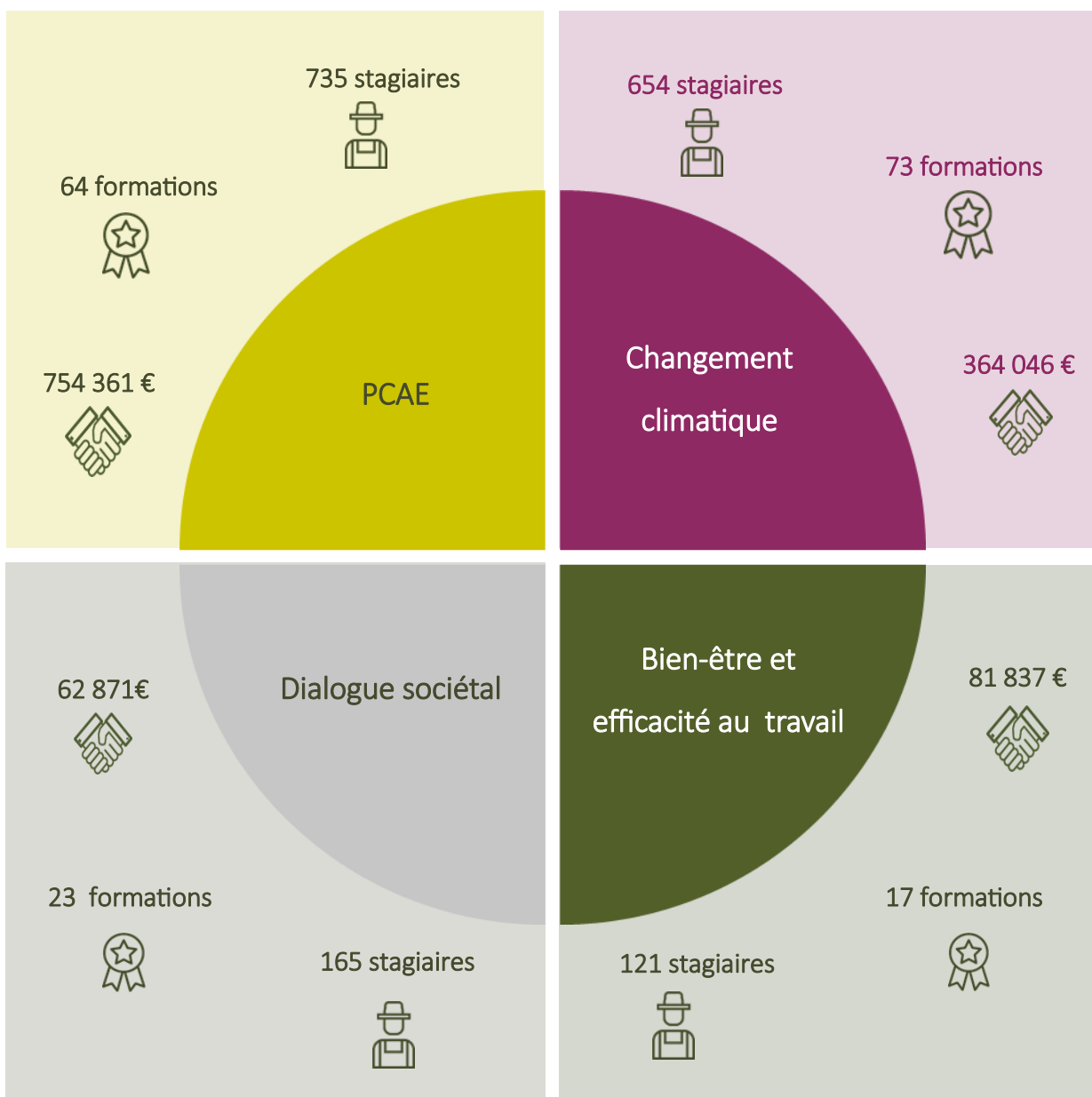


Les projets de développement

- ▶ Présentation des 4 Appels d'Offres Spécifiques en Pays de la Loire
- ▶ AOS Changement climatique adapté en 2022
- ▶ AOS Bien-être et efficacité au travail
- ▶ AOS Dialogue sociétal

4 Appels d'Offres Spécifiques

En Pays de la Loire, Les réalisations en 2022



Appel d'offres changement climatique adapté en 2022

Suite au retour d'expériences des formateurs en 2021, 3ème année de l'appel d'offres des formations sur le changement climatique, les élus du comité VIVEA ont adapté le contenu de l'appel d'offres afin de le rendre encore plus accessible aux stagiaires et aux formateurs à partir de 2022.

Les séquences sur les phénomènes du changement climatiques et leurs impacts sur l'activité agricole et la conduite des exploitations ont été allégées. Les connaissances transmises ont été recentrées sur des données locales. Elles ont été concrétisées par l'étude de cas d'exploitations locales et des témoignages de stagiaires.

Des moyens d'encadrement et des outils pédagogiques renforcés

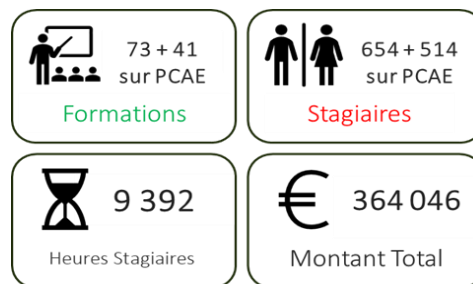
Côté formateurs, les jeunes conseillers démarrant sur ces sujets ont été mieux accompagnés : un tutorat permettant d'animer les premières formations en doublure est venu compléter la formation de formateur.

D'autre part, un nouvel outil pédagogique est mis à leur disposition : RESILGAME (jeu sérieux pour faire face aux aléas climatiques et économiques) vise à faciliter l'anticipation des risques en plongeant les participants en situation réelle d'entraînement pour favoriser des comportements pro-actifs dans les choix stratégiques de leur entreprise, renforcer les savoir-faire dans la prise de décision, et mesurer l'impact de leur choix.

Réalisation et engagement des formations de janvier 2022 à avril 2023

75% des formations proposées concernent le dispositif fermes bas carbone qui répond à l'objectif de transition écologique de la région. Il s'agit pour les exploitations d'élevage de réaliser un diagnostic en amont avec l'outil CAP2ER afin de mesurer son impact environnemental (sur les paramètres carbone, biodiversité, valeur alimentaire).

La formation permet dans un deuxième temps d'identifier les leviers de réduction et de bâtir une stratégie pour obtenir en collectif un effet levier significatif sur la baisse des émissions à l'échelle du bassin de production. La filière laitière a démarré la première en 2018, suivie dès 2020 par la filière bovine et en 2022 par la filière caprine.



« Cette démarche est vertueuse à plusieurs niveaux quant à l'optimisation des systèmes puisqu'il est constaté que des indicateurs technico-économiques sont en voie de progrès à l'issue de la formation »

Extrait intervention SEENOVIA, animateur d'une formation, lors du temps fort « Fermes Bas Carbone-filière caprine » à l'EARL LA PERLE DE LAIT le 1^{er} juin 2023



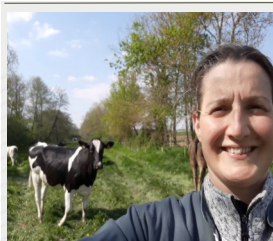
Deux exemples de formations Témoignages

Un exemple de formation : Bien-être au travail : trouver le bon équilibre

Objectif de la formation : Prendre conscience de sa qualité de vie au travail et acquérir une posture de changement pour trouver le bon équilibre.

👤 **Parole de stagiaire :** René DOIEZIE, agriculteur de 60 ans en polyculture et élevage laitier en GAEC à deux associés à Montrevault-sur-Èvre (49) témoigne.

« Avec mon nouvel associé arrivé en janvier 2022, nous nous sommes inscrits à la formation pour construire les bases d'une bonne relation pour bien vivre notre métier ensemble. La formation a permis de questionner beaucoup de choses. J'en retiens, l'importance de mettre en place un règlement intérieur permettant de préciser : les tâches, les responsabilités, les objectifs et la vision commune de l'entreprise. L'importance également de faire évoluer ce document en même temps que nous et l'entreprise. J'ai également appris à hiérarchiser mes tâches pour moins me mettre la pression au quotidien .»



Parole de stagiaire :
Emmanuelle GAUTIER, 38 ans,
Eleveuse de vaches laitières en
GAEC à quatre associés avec deux
salariés à Saint Cyr des Gâts (85)
témoigne.

Deuxième exemple de formation : Améliorer son bien-être et son efficacité au travail

Objectif de la formation : Prendre conscience de la problématique du bien-être et de l'efficacité au travail et adopter une posture de changement par la mise en place d'actions permettant de retrouver du bien-être et de l'efficacité au travail.

👤 **Pourquoi vous êtes-vous inscrit à cette formation ?**

« J'ai reçu l'invitation à participer à cette formation par le biais de mon comptable. Plusieurs motifs m'ont conduite à m'inscrire. D'abord, le départ à la retraite d'un associé et l'arrivée d'un salarié qui remettent en question le fonctionnement de l'entreprise. Ensuite, depuis quelques temps, je ne m'y retrouvais plus dans notre organisation. J'avais le sentiment d'être débordée et de tout faire pour tout gérer ; la ferme, les enfants, etc...Tout cela m'a engendré des problèmes de santé. Les médecins m'ont avertie sur le fait qu'il ne fallait pas uniquement agir au niveau de ma santé mais également au niveau de ma charge mentale. »

Qu'avez-vous appris ?

« La formation m'a permis de mettre des mots sur mes maux, d'identifier les problèmes pour après pouvoir en échanger avec le collectif. Les échanges bienveillants avec les autres membres du groupe de formation m'ont éclairée et permis de définir les situations et de trouver des solutions.»

Comment la formation s'est-elle traduite une fois de retour sur l'exploitation ?

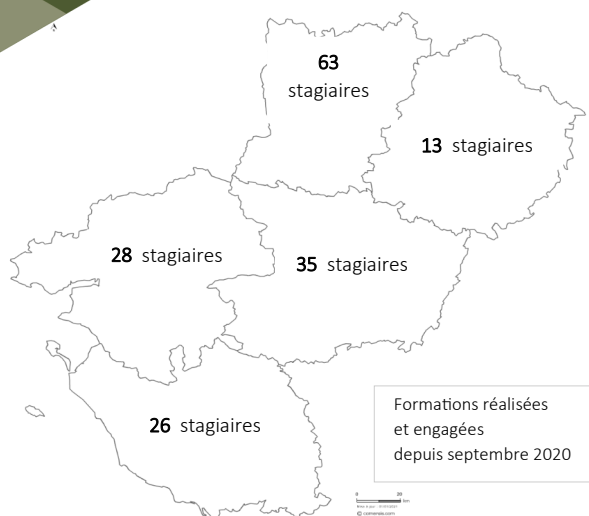
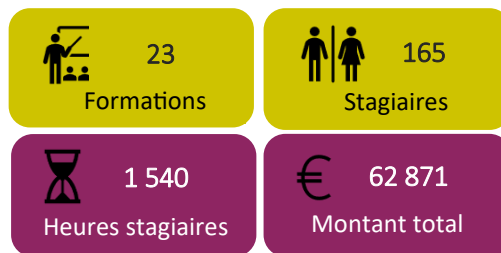
« J'ai échangé avec mes collègues concernant la responsabilité du troupeau que j'assurais pour partager la tâche. Le nouveau salarié s'est positionné, il n'attendait que ça d'avoir plus de responsabilités. Nous avons réalisé son profil HBDI, ce que nous avons déjà fait avec les autres associés et salariés, pour avoir un élément de base de communication. Nous avons saisi cette opportunité pour rééchanger avec l'ensemble des associés et salariés sur les tâches, objectifs et la vision de l'entreprise en lien avec les profils HBDI (Herrmann Brain Dominance Instrument) de la nouvelle équipe. Cela m'a rassurée car je me suis finalement rendu compte que nous avons bien une vision commune. Nous avons également décidé de remettre en place une réunion hebdomadaire, chose qui s'était perdue et qui était souhaitée par tous. Également, j'ai contacté une conseillère prévention MSA pour aménager le poste de travail pour prévenir les douleurs lombaires.

Avez-vous retrouvé du bien-être et de l'efficacité dans votre travail ?

« Aujourd'hui, même s'il reste du travail, j'ai le sentiment d'avoir repris les choses en main. Nous construisons notre binôme pour la gestion du troupeau. Je me sens plus à l'aise dans le fait de m'autoriser à faire autre chose. J'étudie la possibilité de déléguer d'autres tâches telle que la comptabilité par exemple. Cette formation m'a fait du bien. Elle m'a fait prendre conscience de plein de choses : savoir dire non, s'affirmer, se connaître, elle est arrivée au bon moment. L'humain a des besoins : se nourrir, respirer mais les autres besoins : se rassurer, être soutenue sont tout aussi importants ! »

Propos recueillis par Morgane HUSSON, Conseillère VIVEA

AOS Dialogue sociétal



Lancé en septembre 2020, l'appel d'offres Dialogue Sociétal a pour objectif de développer une offre de formations permettant de répondre aux besoins exprimés individuellement par les agriculteurs/agricultrices mais également d'assurer une représentation collective du monde Agricole au sens large (toutes formes d'agricultures confondues) dans les débats sociétaux.

Les formations doivent permettre aux agriculteurs d'acquérir les compétences nécessaires pour témoigner positivement sur leurs métiers et leurs pratiques professionnelles au sein de la Société.



Aurianne CHEDALLEUX, Eleveuse - GAEC du tilleul à Ermeix (44)

Deux associés - 100 vaches laitières (Montbéliardes)

Titre de la formation : Savoir communiquer positivement sur son métier d'agriculteur

Organisme de formation : SEENOVIA

Objectif de la formation : Communiquer positivement sur son métier d'agriculteur malgré les controverses pour bien vivre son métier d'éleveur.

Les échanges permettent de faire baisser la pression, de se rassurer car nous sommes quand même le seul métier pour lequel tout le monde a un avis sur tout, preuve de notre importance également au sein de la société.

Comment avez-vous vécu vos prises de paroles suite à la formation ?

Je vais beaucoup plus facilement engager les échanges dans une position d'ouverture. Je laisse mes interlocuteurs s'exprimer. J'ai prévu d'emporter avec moi (dans mon tracteur ou dans ma cotte) un petit fascicule remis par l'IDEE qui explique de manière pédagogique nos pratiques, les atouts de notre métier sur l'environnement.

Recommanderiez-vous cette formation à d'autres agricultrices et agriculteurs et pourquoi ?

Bien sûr, nous ne communiquons pas tous de manière spontanée. Nous avons tout intérêt à ouvrir nos portes et être présent auprès des citoyens. Nous sommes attachés à préserver l'environnement et nous sommes une profession qui nous adaptons en continu, à nous de la faire savoir. Et n'oublions pas que face à l'enjeu du renouvellement des générations, nous devons rompre avec certaines idées reçues. Aujourd'hui je m'organise pour partir en vacances, je peux prendre du temps pour mes enfants et articuler au mieux ma vie personnelle et professionnelle tout en veillant à avoir une vie sociale également en dehors du monde agricole.

“ Pourquoi vous êtes-vous inscrit à cette formation ?

Nous avons tout intérêt à partager nos pratiques, parler positivement de notre métier. Mon fils me dit souvent qu'à l'école ses camarades ne comprennent pas notre activité. De plus nous sommes de plus en plus souvent attaqués sur les réseaux sociaux, les opinions sont tranchées. En tant qu'agriculteur nous devons nous aussi et pas seulement nos organisations professionnelles prendre la parole, mettre en avant les atouts de notre métier car ils sont nombreux. Soyons positifs, c'est la clé pour donner envie aux jeunes (ou moins jeunes) de nous rejoindre.

Qu'avez-vous appris ?

La formation nous a permis d'adopter une posture d'écoute, d'adapter notre langage, le ton de notre voix, de poser les bons arguments pour faire comprendre notre métier et s'engager sur la voie d'un dialogue constructif. Les mises en situation nous ont aidé à mieux analyser les situations.

Chrystelle LEFEUVRE, Conseillère VIVEA



Les conseils et échanges avec nos partenaires

- ▶ Retour sur la journée Agriculture numérique à Angers
- ▶ Évaluation des accompagnements Formations Mixtes Digitales proposées par VIVEA
- ▶ Bilan certiphyto et Bien-être animal en Délégation Ouest

Retours sur la journée Agriculture numérique à Angers



Le développement du numérique en agriculture, quel accompagnement par la formation ?

Le 7 avril 2021, 70 personnes (élus, partenaires, organismes de formation) ont participé à cette journée de réflexion organisée par VIVEA sur la thématique du numérique en agriculture.

Animée par Pascal BERTHELOT, animateur de débats agricoles, de nombreux intervenants se sont exprimés afin de mieux comprendre le sujet et les besoins des agriculteurs dans le but de développer une offre de formation sur le sujet.

On retiendra de cette journée que les formations doivent répondre à **plusieurs enjeux** (classés dans l'ordre établi par les participants) :

1. **Garantir l'autonomie décisionnelle** des agriculteurs et renforcer leur capacité à faire des choix entre les différentes solutions numériques.
2. **Assurer de meilleures conditions de travail** en leur permettant de savoir utiliser les principales fonctionnalités des outils qu'ils ont choisis.
3. **Connaitre la valeur des données** produites et les maîtriser pour mieux les protéger.

On retiendra également **quelques éléments clés** pour la mise en place de ces formations :

- ▶ L'inévitable diagnostic des besoins préalable à toute formation
- ▶ La nécessité de distinguer les publics
- ▶ Adapter les modalités au public ciblé
- ▶ Une vigilance nécessaire sur la communication faite sur l'agriculture numérique (l'image donnée).

Bien que persuadés du rôle de la formation pour accompagner le développement du numérique au sein des entreprises agricoles, tout reste à mettre en œuvre pour les participants.

Découvrez le document de synthèse de cette journée de réflexion sur notre site www.vivea.fr

“ Témoignage Hervé PILLAUD, grand témoin de la journée :

J'ai beaucoup apprécié la journée dans son ensemble ! Très riche au niveau du contenu, tant les deux exposés que la table ronde et l'atelier sur les données auquel j'ai participé. J'ai beaucoup insisté sur la nécessité de réfléchir à une offre de formation permettant de comprendre le numérique : ce monde nouveau, ce nouvel écosystème qui nous est souvent étranger. Nous devons réfléchir à la manière dont nous devons faire cheminer les agriculteurs pour s'intéresser aux bouleversements qu'induit le numérique au-delà des usages. Nous devons réfléchir à ce qui doit être mis en place pour répondre à ces « non-demandes » avant qu'elles ne s'imposent à nous. Le fondement de mon raisonnement repose sur un point fondamental qui consiste à faire en sorte que le numérique n'altère pas l'autonomie de décision des agriculteurs et contribue même à l'améliorer (...).



Hervé PILLAUD

Morgane HUSSON, Conseillère VIVEA



Evaluation des accompagnements FMD proposés par VIVEA

Depuis 2016, Vivea a la volonté de développer les Formations Mixtes Digitales. Pour promouvoir, faciliter et accompagner les organismes de formation dans cette digitalisation de leur offre, nous avons réalisé de nombreux accompagnements. Nous avons décidé d'évaluer l'efficacité de ces accompagnements pour les faire évoluer et les améliorer pour les années à venir.

Nous avons réalisé une étude quantitative puis une enquête auprès de 19 organismes. Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette étude.

Entre 2019 et 2021, sur les 3 régions de la délégation ouest, nous avons réalisé 30 accompagnements sur les FMD auprès de 62 organismes de formation et plus de 200 formateurs. Ces accompagnements ont été réalisés soit avec plusieurs organismes, soit au sein d'un organisme, en présentiel, en distanciel ou bien en mixte.

Nous avons abordé les thématiques suivantes : Les règles de financement, la réingénierie, les vidéos pédagogiques, les sites internet pour diffuser les modules à distance, la créativité pédagogique, la gamification, les classes virtuelles, l'animation des temps à distance, l'évaluation, l'engagement et la motivation des apprenants.

► La synthèse des entretiens :

Les propositions d'accompagnement sont connues : si les organismes ne participent pas, c'est par choix ou par manque de disponibilité.

Les accompagnements réalisés sont jugés pertinents et ont aidé les OF : dans 100% des cas pour ceux qui se sont lancés dans la réalisation de FMD, et dans 80% des cas pour ceux qui ne se sont pas encore lancés.

► Les accompagnements réalisés :

« sont rassurants », « utilisent des Outils simples et accessibles », « donnent une impulsion », « Toutes les thématiques traitées et proposées sont utiles ». « Les formats proposés sont pertinents » et « l'implication des formateurs est utile voir indispensable ».

► Les points à améliorer sont les suivants :

« les activités proposées en inter session ne doivent pas être trop longues ou trop compliquées »

il faut veiller à « utiliser d'autres outils que google »

« il faut renforcer le côté immédiatement opérationnel des accompagnements en appliquant sur les projets des participants ».

Au regard des résultats obtenus, nous allons certainement proposer une nouvelle offre : « comment préparer et animer une classe virtuelle ? », et nous allons aussi continuer à vous proposer des accompagnements sur les FMD. Nous les construirons sur mesure, avec vous, pour répondre au mieux à vos besoins.

Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Julien TUESTA, Conseiller VIVEA

Tableau de bord des formations réglementaires

Certiphyto et Bien être animal en délégation Ouest

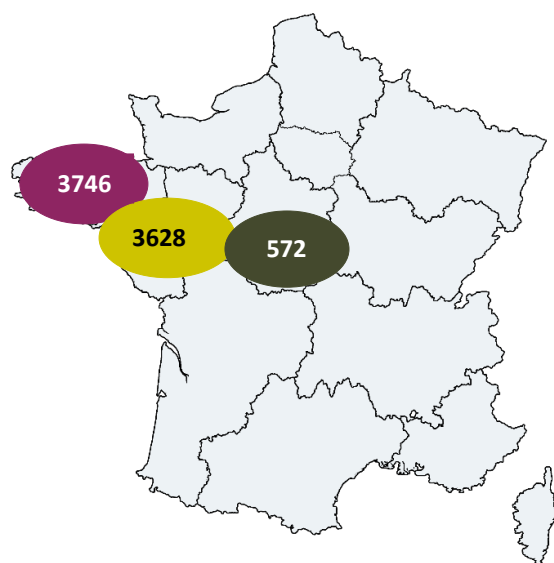
► Baisse du renouvellement certiphyto et hausse des formations bien-être animal

Tendance à la baisse des formations renouvellement certiphyto en 2022 dans les 3 régions de la délégation Ouest

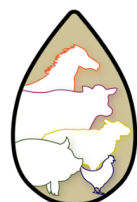
Nombre de stagiaires formations renouvellement certiphyto de 7h

Année	Bretagne	Centre Val de Loire	Pays de la Loire
2019	248	84	295
2020	2188	2442	3054
2021	2800	2061	4236
2022	1575	579	1210

► Après un démarrage timide début 2022, les formations labellisées bien-être animal se développent fortement



3628 stagiaires sont entrés en formation depuis début 2022 en **Pays de la Loire**, issus en majorité des élevages de porcs et de volailles concernés par la réglementation qui les oblige à désigner un référent bien-être animal sur l'exploitation.



Formation
**BIEN-ÊTRE
ANIMAL**
par **VIVEA** & **OCAPIAT**

Stagiaires au niveau
national au 18/05/2023 :

16 997

Véronique MONTABRIE, Conseillère VIVEA



Chiffres clés 2022 et nos partenaires

- ▶ Les chiffres clés : contributeurs-trices, activité formation, financements,
- ▶ Partenariat financier : FEADER
- ▶ Partenariat avec La Coopération Agricole Ouest

Les chiffres clés 2022

En Pays de la Loire,



2 358 dossiers réalisés,
37 165 contributeurs,
16 127 stagiaires,
9 739 bénéficiaires.



26.2 % taux d'accès à la formation



7.5 Nombre moyen de stagiaires
(formations collectives)



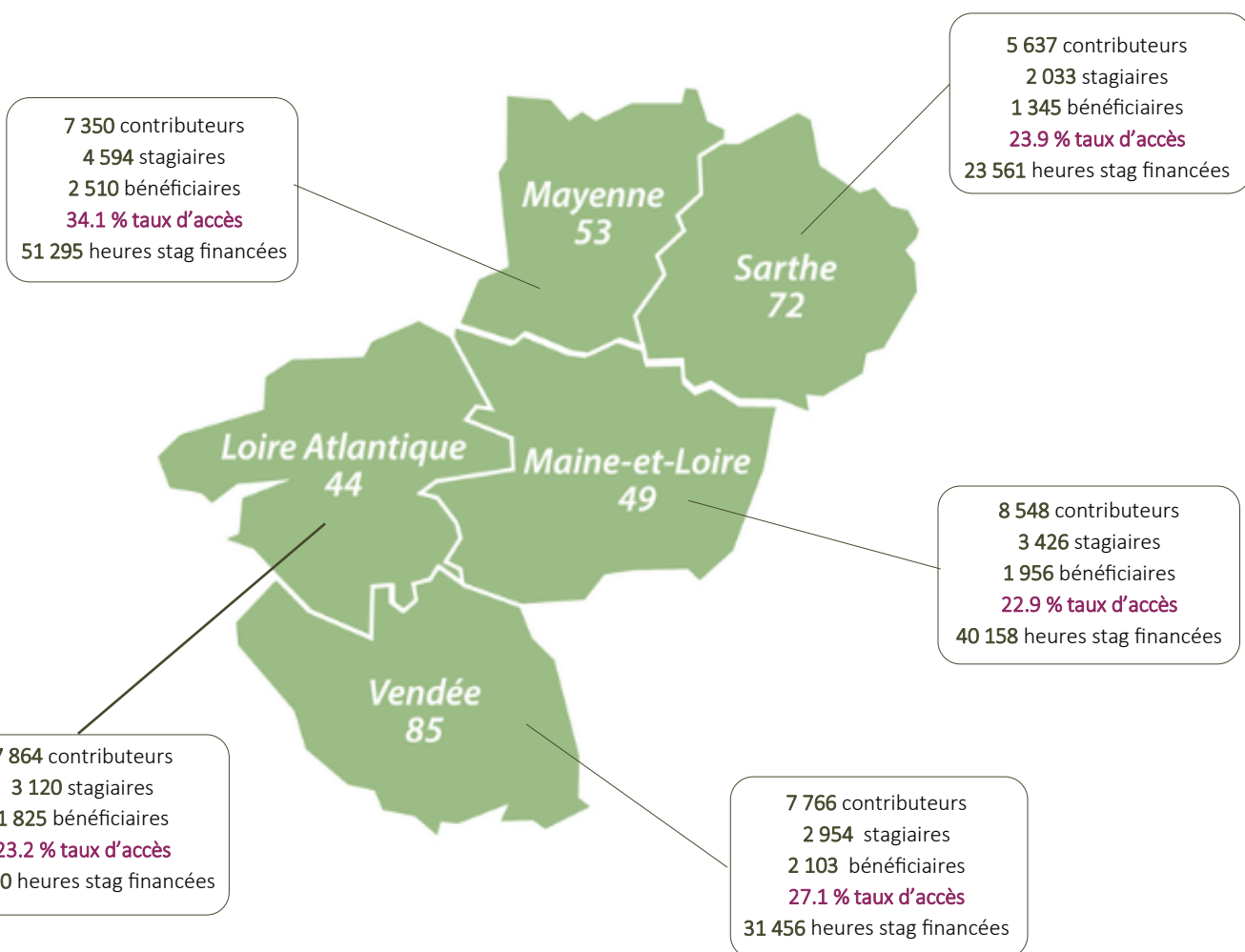
5 332 K Montant total financé
(VIVEA et Cofinancement)

29.2 € Prix moyen d'achat formation à
l'heure stagiaire (formations collectives)



11.6 heures pour les formations
collectives,

184 770 heures stagiaires financées



Les financements VIVEA

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de dossiers réalisés	505	531	624	279	419	2 358
Durée moyenne en heures <i>(formations collectives)</i>	11,1	13,2	11,8	11,6	10,0	11,6
Prix moyen achat formation à l'heure stagiaire <i>(formations collectives)</i>	29,8 €	29,1 €	28,3 €	29,1 €	30,6 €	29,2 €
Nombre moyen de stagiaires <i>(formations collectives)</i>	7,2	7,2	7,9	7,7	7,6	7,5
Montant total financé <i>(VIVEA et Cofinancements)</i>	1 112 K€	1201 K€	1 463 K€	647 K€	909 K€	5 332 K€

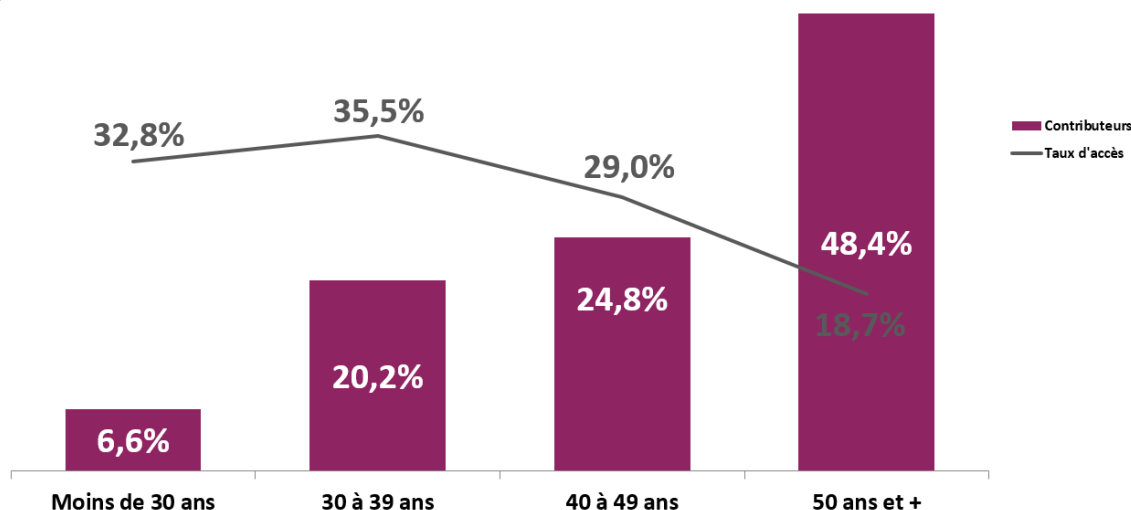
Les chiffres clés

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de Contributeurs/trices	7 864	8 548	7 350	5 637	7 766	37 165
dont chefs d'exploitation	7 095	7 942	6 599	4 948	7 124	33 708
dont membres de la famille	213	226	316	296	229	1 280
dont aides familiaux	36	13	40	36	18	143
dont cotisants de solidarité	520	367	395	357	395	2 034
Nombre de Bénéficiaires (contributeur ayant suivi au moins 1 formation)	1 825	1 956	2 510	1 345	2 103	9 739
Taux d'accès à la formation	23,2%	22,9%	34,1%	23,9%	27,1%	26,2%
Nombre de Stagiaires (contributeur participant à 1 stage. Un même bénéficiaire peut donc être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire)	3 120	3 426	4 594	2 033	2 954	16 127
Nombre d'heures stagiaires financées	38 300	40 158	51 295	23 561	31 456	184 770

Taux d'accès 2022

En Pays de la Loire

- Par tranches



Le taux d'accès régional de 26,2 % diminue en 2022, mais reste largement supérieur à la moyenne nationale. Le département de la Mayenne conserve un taux d'accès exceptionnel de 34 %. Le taux d'accès des contributeurs de la tranche d'âge des plus de 50 ans baisse en 2022 de façon significative : il passe de 25 % à 18,7%

- Par activité principale :

Activité principale	Pays de la Loire		
	Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès
Culture de céréales ; cultures industrielles	12,2%	11,2%	23,9%
Elevage de bovins	36,8%	43,7%	31,1%
Viticulture	3,7%	2,8%	19,4%
Culture et élevage associés	12,3%	15,8%	33,8%
Élevage d'ovins, caprins et équidés	4,8%	3,5%	19,2%
Réalisation et entretien de plantations ornementales	4,9%	0,7%	3,7%
Culture de légumes ; maraîchage	3,5%	2,8%	20,6%
Culture fruitière	0,9%	0,8%	24,1%
Élevage de volailles	6,7%	7,9%	30,9%
Élevage d'autres animaux	3,1%	1,4%	12,0%
Services aux cultures productives	1,6%	0,9%	15,7%
Horticulture ; pépinières	1,2%	0,6%	12,3%
Elevage de porcins	2,1%	3,7%	44,7%
Exploitation forestière, Services forestiers, Sylviculture	0,4%	0,1%	4,2%
Divers	5,6%	4,3%	19,8%
Total	100%	100%	26,2%

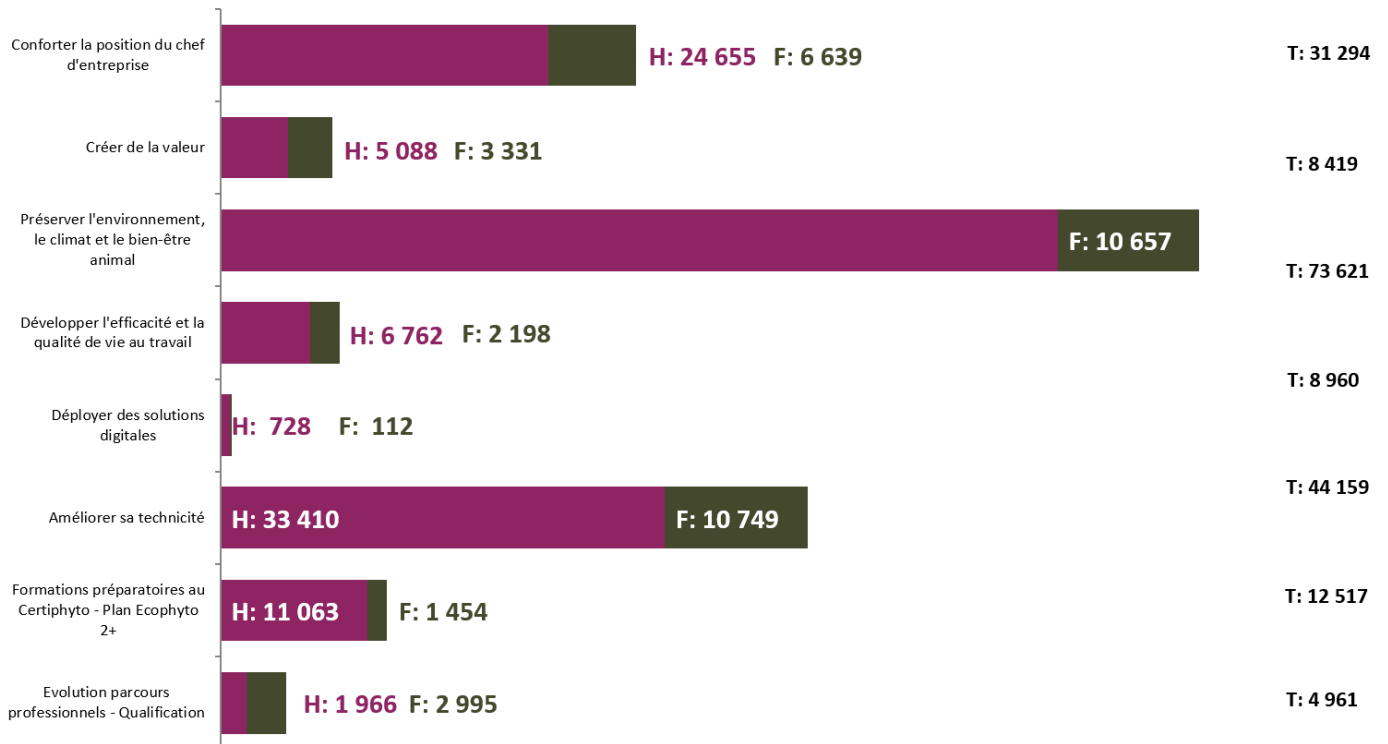
Les agriculteurs de la catégorie « élevage de porcs » ont le taux d'accès le plus important en 2022. Ce sont les formations au bien-être animal qui expliquent cette progression. Les éleveurs de bovins représentent le plus gros effectif en formation.

Dans tous les autres secteurs reflétant la diversité de l'agriculture ligérienne, le taux d'accès à la formation est d'un bon niveau à l'exception des secteurs forestier et plantations ornementales qui ont des taux d'accès inférieurs à 5 %.

Les chiffres clés 2022

En Pays de la Loire

- Nombre d'heures stagiaires selon les thématiques du PST (hors certiphytos)

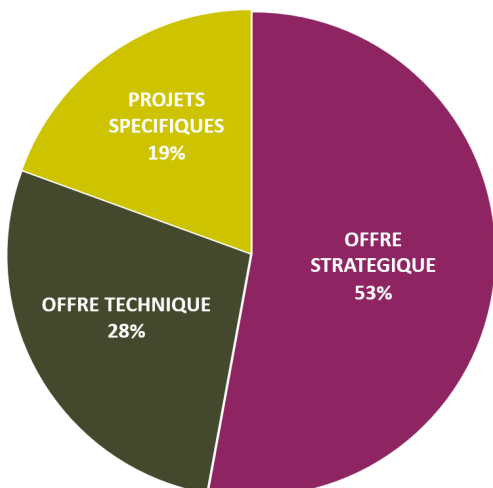


■ Hommes ■ Femmes

Les plus gros volumes de formation se sont réalisés sur la priorité 3 qui constitue le volet agro-écologique de l'appel d'offres. Les formations obligatoires pour la désignation du référent bien-être animal viennent encore gonfler la part de cette priorité.

Les formations préparatoires au certiphyto baissent significativement en 2022

En priorité 1, les formations accompagnant l'installation sont toujours soutenues



- Répartition des montants financés par type d'offres

L'offre stratégique est constituée des 5 premières priorités de notre appel d'offres (voir graphique ci-dessus)

L'offre technique comprend les thématiques de production animales et végétales, la comptabilité et l'informatique, la conduite d'engins.

Les projets spécifiques constituent les appels d'offres du comité sur des thématiques qu'il souhaite impulser : dialogue sociétal, bien-être et efficacité au travail, changement climatique, PCAE

Partenariat financier 2022



FEADER PAYS DE LA LOIRE

Dans le cadre du programme de développement rural régional 2014-2020 sur le volet formation, le Conseil Régional des Pays de la Loire a prévu une enveloppe de 4.13 M€ composée à 80% de fonds FEADER, soit 3.3 M €. Ce programme a été prolongé pour 2021 et 2022.

La mesure 1.1 « Formation professionnelle et acquisition de compétences » du PRDR concerne les actifs des secteurs agricole et forestier. Depuis la mise en œuvre opérationnelle de cette mesure en 2016, VIVEA répond aux appels d'offres du Conseil Régional.

Bilan 2022

En 2022, **511 098 € de fonds FEADER** ont été mobilisés pour **122 actions de formations**, réalisées par 8 organismes différents.

1 041 stagiaires (1 005 bénéficiaires) ont participé aux formations et ont bénéficié d'un financement FEADER dont 904 dans le cadre des formations PCAE ce qui représente 86,8 % de l'effectif des stagiaires total.

17 854 heures/stagiaires ont été réalisées dont 52,7% sur le volet agro écologie – production animale et 47,3% de l'activité sur le volet agro écologie – production végétale

Perspectives 2023

La demande pour les formations de **2023** porte sur un montant de **620 032 €**.

Cette ressource va permettre d'accompagner en Pays de la Loire le développement des formations visant la triple performance des entreprises, économique, environnementale et sociale.

Le cahier des charges est accessible sur les pages régionales de www.vivea.fr

Pour être éligibles, les formations doivent être mises en œuvre par des organismes de formation certifiés Qualité. D'une durée comprise entre 14 et 35 heures, elles doivent répondre à l'une des deux grandes thématiques suivantes : l'agro écologie ou le management stratégique de l'entreprise, prenant en compte l'amélioration de la compétitivité, l'organisation et l'amélioration des conditions de travail et la préservation de l'environnement. Les formations répondant au cahier des charges PCAE sont éligibles.

Cet investissement du Conseil Régional par la mobilisation des fonds du FEADER est une vraie opportunité de développement de la formation en Pays de la Loire. Les conseillères VIVEA sont disponibles pour répondre aux questions des organismes de formation quant à l'éligibilité de leurs projets au cahier des charges FEADER.

Véronique MONTABRIE, Conseillère VIVEA

Deuxième convention conclue entre la Coopération Agricole Ouest et VIVEA



2022 : bilan de la 2^{ème} convention LCAO/VIVEA

La convention, signée en 2020 entre LCAO et les comités régionaux Bretagne et Pays de la Loire, arrive à son terme fin 2022.

Les actions conduites :

Un forum a été organisé en juin 2020 : 9 coopératives y ont participé. L'objectif était de mieux connaître les attentes des coopératives pour former leurs adhérents afin de mettre en place des actions sur cet aspect. Pour les coopératives, il s'agissait de repartir avec des éléments d'information et des idées de pistes d'actions ou de réflexion sur la formation de leurs adhérents, notamment sur la question de la mobilisation.

Cette première réunion nous a incité avec LCAO à lancer une enquête auprès des coopératives pour connaître précisément leur rôle vis-à-vis de la formation de leurs adhérents. 13 coopératives ont répondu et un flyer présentant les résultats a été élaboré.

En mars 2022, un groupe de travail a été lancé avec les coopératives mais une seule réunion s'est tenue, cette formule n'ayant pas recueilli l'adhésion de suffisamment de coopératives.

Dès que l'opportunité s'est présentée lors des commissions Vie coopérative LCAO, les AOS ligériens et bretons ont été détaillés ainsi que le cadre de financement de VIVEA avec un focus sur les formations de responsables.

Enfin, les élus LCAO se sont impliqués régulièrement dans les réunions des comités régionaux Bretagne et Pays de la Loire pour représenter la coopération agricole.

D'un point de vue quantitatif, les demandes de financement déposées par les coopératives s'orientent dans leur très grande majorité sur les formations obligatoires comme le certiphyto ou le bien-être animal. Au total : 603 demandes de financement (787 lors de la précédente convention) ont été déposées ce qui représentent 5 980 stagiaires, 46 672 heures et un financement de 848 831 €. Cependant, la plupart des coopératives ne sollicitent pas directement VIVEA pour former leurs adhérents et font le choix de former sans financement VIVEA ou en passant par un organisme de formation extérieur. Il n'est donc pas possible d'identifier ces formations, de comptabiliser les stagiaires formés et de repérer les thématiques abordées.

Une 3^{ème} convention a été signée en mai 2023, prolongeant les travaux collaboratifs entrepris avec LCAO.

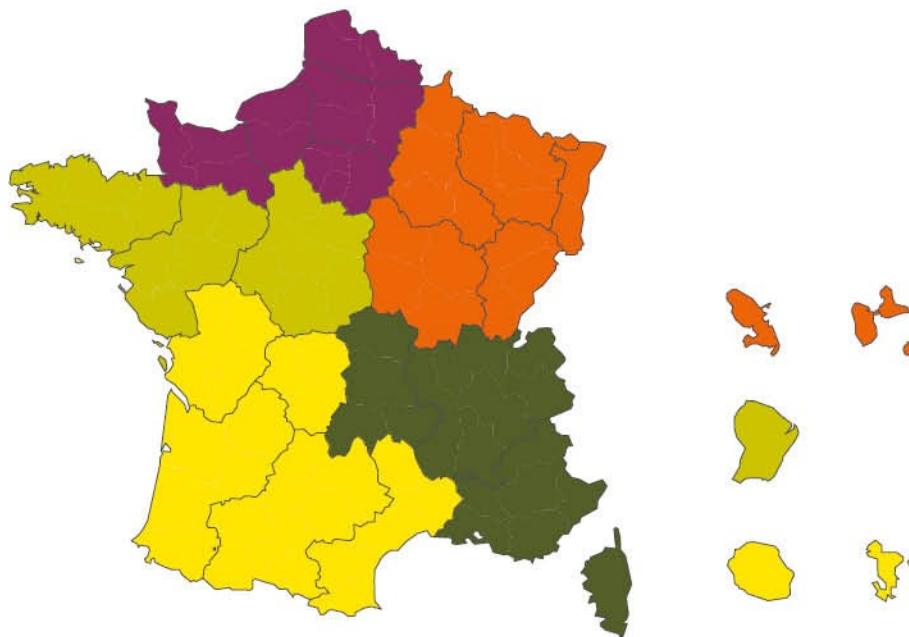
Cécile DELIN, Conseillère VIVEA



Contactez Cécile DELIN pour plus d'information

VOS CONTACTS

vivea



NORD OUEST

516 rue Saint-Fuscien
80000 - Amiens
Tél. : 03 22 33 35 60
contactnordouest@vivea.fr

OUEST et GUYANE

9 rue André Brouard
49100 - Angers
Tél. : 02 41 21 11 34
contactouest@vivea.fr

SUD EST

Agrapôle
23 rue Jean Baldassini
69364 - Lyon Cedex 07
Tél. : 04 37 65 14 05
contactsudest@vivea.fr

SUD, LA RÉUNION et MAYOTTE

Immeuble Innopolis Bât-B
414 rue de la découverte
31670 - Labège
Tél. : 05 61 00 31 90
contactsud@vivea.fr

EST, MARTINIQUE et GUADELOUPE

12 rue de Franche-Comté
Valparc
Espace Valentin Est
25480 - École-Valentin
Tél. : 03 81 47 47 41
contactest@vivea.fr

SIÈGE SOCIAL

81 boulevard Berthier
75017 - Paris
Tél. : 01 56 33 29 00
contactsiege@vivea.fr



www.vivea.fr

